

Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines

Association Loi 1901 n° w332017931 –13 rue Raoul Déjean 33320 EYSINES

sauvonslebourg@gmail.com www.sauvonslebourg.org

FICHE D'OBSERVATIONS N° 7/10 :

Le plafonnement du trafic aérien à 70 000 mouvements d'avions et la réduction du trafic au sein de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac doivent être imposés :

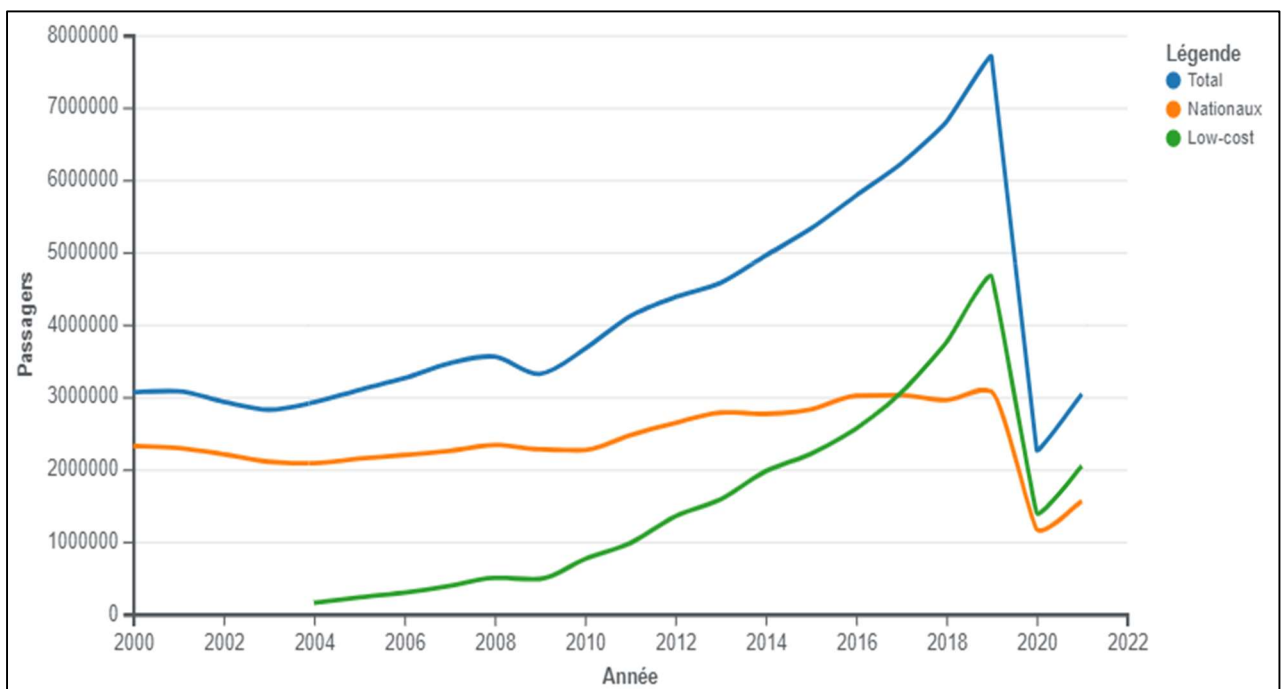
Objectif : protéger les riverains des nuisances sonores et réduire les autres polluants.

STATISTIQUES ANNUELLES AÉROPORT DE BORDEAUX-MERIGNAC :

	2018	2019	2020	2021	2022
Mouvements commerciaux	61 087	66 794	23 318	29 312	45 134
- Passagers	59 575	65 443	22 232	28 229	44 078
- Fret	1 025	1 034	1 086	1 083	1 055
- Postaux	487	317	0	0	1
Mouvements non commerciaux	18 365	17 537	15 522	19 110	19 508
- Locaux	3 595	3 424	4 311	4 302	3 619
- Voyages	14 770	14 113	11 211	14 808	15 889
TOTAL	79 452	84 331	38 840	48 422	64 642

Statistiques de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac²³

Année	Passagers	Evolution	Passagers nationaux	Evolution	Passagers <u>low-cost</u>	Evolution	Mouvements d'avions
2013	4 574 357	▲ +4,43 %	2 783 000	▲ +5,38 %	1 582 982	▲ +17,27 %	66 513
2014	4 952 111	▲ +8,26 %	2 764 242	▼ -0,67 %	1 972 731	▲ +24,62 %	67 779
2015	5 323 294	▲ +7,5 %	2 824 777	▲ +2,19 %	2 211 521	▲ +12,1 %	70 986
2016	5 779 569	▲ +8,57 %	3 014 996	▲ +6,73 %	2 562 204	▲ +15,86 %	74 830
2017	6 223 414	▲ +7,68 %	3 023 476	▲ +0,28 %	3 058 389	▲ +19,37 %	76 426
2018	6 799 572	▲ +9,26 %	2 955 556	▼ -2,25 %	3 751 042	▲ +22,84 %	79 452
2019	7 703 135	▲ +13,29 %	3 073 417	▲ +3,99 %	4 665 146	▲ +24,37 %	84 329
2020	2 253 406	▼ -70,75 %	1 171 044	▼ -61,9 %	1 398 601	▼ -70,02 %	38 840
2021	3 041 641	▲ +34,98 %	1 560 992	▲ +33,3 %	2 045 102	▲ +46,22 %	48 421
2022	5 684 574	▲ +86,89 %	2 057 210	▲ +31,79 %	4 095 732	▲ +100,27 %	64 642



- a) Sur décision du gouvernement néerlandais, l'aéroport d'Amsterdam a procédé au plafonnement du trafic = - de 10 % par rapport aux nombres de mouvements des avions en 2019 avant le COVID.
Malgré les recours, le gouvernement néerlandais, en septembre 2023, maintient le plafonnement pour une entrée en vigueur en 2024, sous réserve de l'approbation de la commission européenne.

Objectif : protéger les riverains des nuisances sonores et réduire les émissions de CO2 du secteur.

- b) La COUR DES COMPTES dans son rapport sur l'aéroport de Bordeaux - Mérignac, publié en octobre 2023, indique qu'il faut sortir du "tout low-cost" :
"La stratégie de développement précédemment axée sur les volumes et le low-cost rencontre aujourd'hui pour la SA des limites dues en partie à son succès même. Une réorientation de la stratégie commerciale visant à une diversification des flux et davantage axée sur la qualité serait plus conforme à la nouvelle vision que la direction actuelle de l'aéroport entend mettre en œuvre pour la plateforme." (Page 19).
- c) L'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence de la transition écologique) estime que la neutralité carbone du transport aérien ne pourra pas se faire sans modération du trafic. (Voir le rapport : « Elaboration de scénarios de transition écologique du secteur aérien » en date du 27 septembre 2022).

Pour l'ADEME, une réduction du trafic, en France, de 13% entre 2019 et 2050 permettra au secteur aérien de réduire de 80% ses émissions de CO2, objectif inscrit dans le cadre de la stratégie nationale « bas carbone ».

- d) Nous demandons un plafonnement du nombre de mouvements commerciaux de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac à 70 000 mouvements d'avions (moins 15 % de L'année de référence : 2019), dans l'attente d'un objectif de réduction du trafic nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

e) Il convient de prendre dès maintenant des mesures de réduction du trafic et abandonner la stratégie d'augmentation des vols sous le seul prétexte de la rentabilité au détriment de la santé des riverains.

Monique GUEDON
Présidente

Le 01 11 2023

La sauvegarde de la santé des habitants des communes riveraines de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac est le seul objectif poursuivi par EPBE.

Nos observations présentées dans nos 10 fiches sont toutes liées à cet objectif.

Elles représentent des sujets d'intérêt équivalent et indissociables, sous peine de mettre en danger la santé d'autrui.